



**Section de la  
DISI Grand-Est**

SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
**Finances**  
**Publiques D67**  
Section DISI GRAND EST

## Compte-rendu CSAL du 28.03.2024

### Ordre du jour

#### Points soumis aux votes :

1) Approbation des procès-verbaux des CSAL du 17 janvier 2024 et du 1<sup>er</sup> février 2024 (pour vote)

#### Points pour information :

- 2) Exécution budgétaire de la DISI : bilan 2023 et budget 2024
- 3) Présentation du Plan de transition environnemental
- 4) Suivi des contractuels
- 5) Déménagement CID/SIL 54 à la Cité administrative à Nancy
- 6) Campagne DPR 2024 à l'ESI de Reims
- 7) Questions diverses

### Secrétaire de CSAL de la séance

Benjamin TRABAND, élu CFTC

### Approbation des procès-verbaux des CSAL du 17 janvier 2024 et du 1<sup>er</sup> février 2024 (pour vote)

Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

### Exécution budgétaire de la DISI : bilan 2023 et budget 2024

La Direction présente le bilan budgétaire 2023. L'ensemble du budget a été dépensé.

Il s'en est suivi une présentation des perspectives 2024.

Nous constatons une baisse importante de la de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aussi bien au niveau de la part locaux

que de la part agents. Nous passons d'une DGF de 729 260€ en 2023 à une DGF de 676 845€ en 2024 soit une baisse de plus de 52 000€ !

Quelques perspectives pour 2024 :

- démantèlement de l'atelier éditique à l'Établissement de Services Informatiques (ESI) de Strasbourg
- installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques à l'ESI de Strasbourg
- changement de prestataire pour le stockage de papier à l'ESI de Reims (économie de 20 000€)
- renouvellement de certains écrans
- projet de raccordement au chauffage urbain pour le site de Strasbourg
- poursuite du déploiement de la TOiP à Reims

### Présentation du Plan de transition environnemental

Suite à la demande de la Centrale, la direction DISI Grand-Est a réalisé son plan de transition environnemental pour la période 2023-2025.

Ce plan est décliné en deux types d'actions :

- les actions obligatoires : au niveau national
- les actions locales : au niveau direction.

Quelques exemples d'actions prévues par la direction en 2024 et 2025 :

- Désigner des ambassadeurs sobriété dans chaque bâtiment qui seront chargés de suivre la mise en œuvre des mesures du plan et d'informer les équipes
- Former les agents à l'éco-responsabilité

- Mutualiser la flotte des véhicules au sein de la DGFIP et avec les autres directions
- Promouvoir le covoiturage (Karos) et mettre en place un plan de mobilité
- Équiper les robinets, lorsque cela est techniquement possible, de systèmes d'économie d'eau
- Optimiser le tri sélectif sur l'ensemble des sites de la DISI Grand-Est

**Solidaires** est force de proposition (demande d'installation d'un récupérateur d'eau de pluie) et est engagée dans la mise en œuvre de ce plan de transition environnementale.

### Suivi des contractuels

La DGFIP compte recruter 1 700 contractuels en 2024.

La DISI Grand-Est compte 37 contractuels répartis dans les grades suivants :

- 15 A
- 8 B
- et 14 C.

Voici leur répartition géographique :

- 8 à l'ESI de Besançon
- 3 à l'ESI de Châlons
- 2 à l'ESI de Metz
- 18 à l'ESI de Reims
- 5 à l'ESI de Strasbourg
- 1 à la DISI Siège.

Un emploi ne peut être proposé à un contractuel que s'il n'a pas été pourvu lors du mouvement de mutation des titulaires.

Ce poste n'est plus accessible aux agents une fois qu'il est attribué à un contractuel.

Un premier contractuel a été embauché en CDI en 2024. Un deuxième recrutement du même type est en cours de finalisation.

Ces deux postes ne seront donc plus proposés aux mouvements de mutations !

**Solidaires** accompagne les contractuels recrutés et les incite à passer les concours. C'est ainsi, qu'en 2024 deux collègues contractuels ont réussi le concours d'inspecteur PSE.

Pour autant, la circulaire du 3 janvier 2024 relative à la politique salariale interministérielle des métiers de la filière numérique (circulaire Borne), applicable à compter du 1er janvier 2025, n'incitera plus les contractuels à passer des concours. En effet, **les rémunérations proposées aux contractuels sont nettement supérieures à celles proposées aux titulaires.**

Nous vous invitons à prendre connaissance des fourchettes de rémunération proposées en dernière page de cette [circulaire](#).

Solidaires avait déjà interpellé la direction au sujet de la nécessité d'informer au plus tôt les contractuels pour lesquels un renouvellement de contrat était proposé.

La direction précise être dépendante des mouvements de mutation et des accords budgétaires de la Direction Générale. Cette année les ressources humaines ont contacté par anticipation les établissements pour recenser les contractuels intéressés par un renouvellement.

### Déménagement CID/SIL 54 à la Cité administrative à Nancy

Point abordé à la Formation Spécialisée du jour précédent.

### Campagne DPR 2024 à l'ESI de Reims

Suite aux difficultés rencontrées l'année dernière (fichiers arrivés tardivement) au début de la campagne de Déclaration Pré-Remplie (DPR), l'ESI de Reims s'organise autrement cette année.

L'ESI met en place des horaires de nuit (19h30 – 00h30) durant les semaines 15 et 16 pour cette nouvelle campagne.

L'équipe du soir est composée d'agents volontaires.

Ces derniers n'ont pas d'avantages financiers mais une réduction de leur temps de travail (5h).

Un cadre B assurera l'encadrement des agents à ces horaires et l'assistance technique sera étendue sur ces plages horaires.

### Questions diverses

Le prochain CSAL aura lieu le **19 juin 2024**.

Si vous avez des interrogations et/ou des propositions, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos correspondants **Solidaires** ou à nous contacter via l'adresse mail indiquée à la fin de ce compte-rendu.

Une organisation syndicale (OS) interroge le Président sur l'évolution de la rémunération au mérite.

Selon le Président, elle ne concerne pour l'instant que les directeurs. Actuellement les A+, A, B et C ne sont pas impactés.

**Solidaires** demande la publication de la motion faite en intersyndicale au sujet du règlement intérieur (RI) et une réponse de la direction à cette dernière. La direction s'engage à le faire rapidement.

Une OS demande si une journée de cohésion aura lieu en 2024 dans chaque ESI.

Le Président souhaite renouveler l'opération mais étant tributaire du budget, il ne peut s'engager pour l'instant.

**FACE A LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC, QU'ELLE SOIT ORCHESTRÉE PAR LES OPPOSANTS A LA PRÉSENCE DE L'ÉTAT, OU PAR SES PROPRES REPRÉSENTANTS, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES CONTINUE SON COMBAT AVEC ET POUR LES AGENTS DES FINANCES.**

**Vos correspondants **Solidaires** restent disponibles pour toute question au sujet de cette FS.**



**Benjamin BOUDIER, Anne-Marie CAMPOS, Lydia CATALANO, Edwige HEILIG et Maud MOMO (à titre d'experte)**